

## Ghadamès

E.B., J. Despois, J. Lanfry et K.-G. Prasse

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1913>  
DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.1913](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1913)  
ISSN : 2262-7197

### Éditeur

Peeters Publishers

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 1998  
Pagination : 3067-3069  
ISBN : 2-7449-0028-1  
ISSN : 1015-7344

### Référence électronique

E.B., J. Despois, J. Lanfry et K.-G. Prasse, « Ghadamès », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 20 | 1998, document G36, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1913> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1913>

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Ghadamès

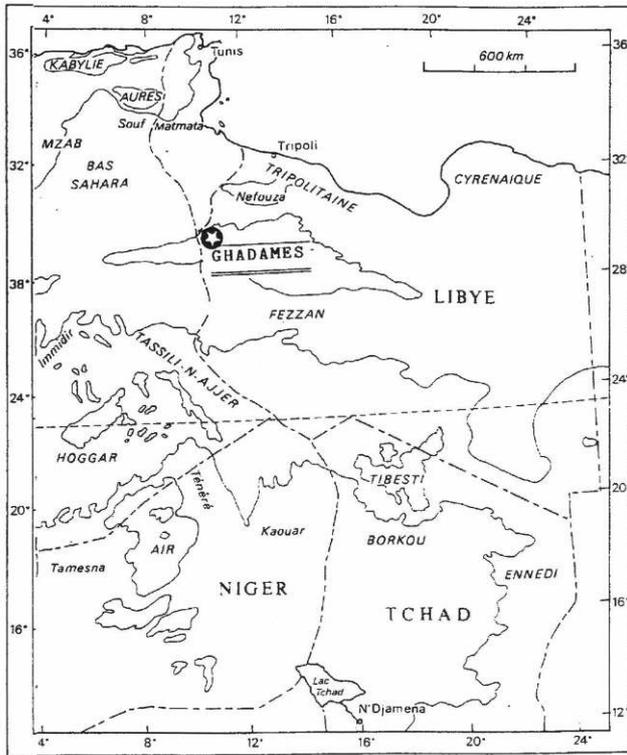
E.B., J. Despois, J. Lanfry et K.-G. Prasse

---

## Une oasis berbérophone (E.B. d'après J. Despois)

- 1 Oasis du Fezzan occidental, née auprès d'une source artésienne dont l'eau magnésienne (2 à 3 g par litre de chlorures de sodium et de magnésium) jaillit à une température de 30°. En plus de cette source importante, les Ghadamsi bénéficient d'un apport complémentaire par des puits à balancier qui captent l'eau de la nappe phréatique, de nombreuses sources et d'un puits artésien creusé en 1932. Situé à proximité du point de convergence des trois frontières d'Algérie, de Tunisie et de Libye, Ghadamès a longtemps vécu du commerce transsaharien et particulièrement de la traite des noirs dont l'essor se répercuta sur l'économie de l'oasis. Les Ghadamsi, estimés à 2 000 personnes, ont toujours été des commerçants habiles répandus dans le Sahara oriental et méridional, jusqu'à Tombouctou. Du sud, les caravanes amenaient des esclaves et les produits africains traditionnels : poudre d'or, plumes d'autruche, ivoire, cuirs et peaux. Du nord arrivaient les étoffes des fabriques européennes : cotonnades et draps, ainsi que les produits industriels divers.

## Situation de Ghadamès.



- 2 Ce commerce dépendait du bon vouloir des Touaregs Ajjer qui contrôlaient les pistes ; aussi chaque famille de Ghadamès avait une ou plusieurs tribus alliées, touarègues ou arabes. Mais les relations avec les Arabes de l'ouest restaient conflictuelles. Dans les temps précoloniaux les Ouled Ba Hammou de la région d'In Salah, les Chaamba\* du Souf et surtout les Ouerghemma de la Djefara\* faisaient régner la terreur chez les caravaniers.
- 3 Cependant, dès le voyage de Duveyrier au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Ghadamès connaissait un déclin certain de son commerce saharien ; la cause principale en était la réduction puis la disparition de la traite des noirs. Une autre cause de ce déclin fut le développement des voies maritimes qui prenaient à revers le commerce continental. Le marasme qui s'en suivit s'accompagna d'une réduction de toute activité autre qu'agricole. Le départ des anciens esclaves contraignit les Ghadamsi à cultiver eux-mêmes leurs jardins quand ils ne choisissaient pas, eux aussi, d'émigrer. Cette émigration vers les villes de la côte : Tripoli et surtout Tunis, devint un facteur économique fondamental.
- 4 Les habitants de l'oasis sont traditionnellement répartis en trois clans opposés les uns aux autres. Celui des Beni Waziten et des Beni Uled sont berbères, tandis que les Awled Bellil revendiquent une origine arabe. Ces divisions de caractère ethno-linguistique expliquent le maintien de ksour (*qsur*), identifiés par leur enceinte individuelle et leurs portes fermées la nuit.
- 5 La société de Ghadamès était, et demeure encore, très hiérarchisée. Elle se composait de quatre castes :
  - les nobles (*Harah* ou *Drafen*).
  - des hommes libres, blancs, les *Homran*, qui entrent dans la clientèle d'une famille noble.

- les *Attara*, qui sont des affranchis souvent depuis plusieurs générations.
- A l'étage inférieur, les esclaves, nés dans la famille ou achetés, sont appelés *Adjenaou* en berbère, *abid* ou *ouçif* en arabe. Le caractère commun à tous ces esclaves était leur peau noire. Certains venaient du Kanem, d'autres de la boucle du Niger. Ceux originaires de Tombouctou étaient les plus appréciés, sans doute parce qu'ils avaient acquis un vernis citadin. Les esclaves hommes étaient employés aux travaux agricoles dans l'oasis.

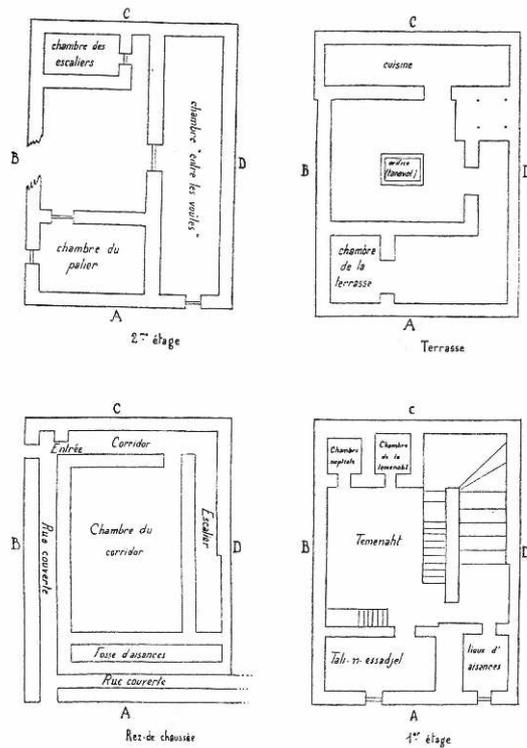
## Ghadamès dans l'Antiquité

- 6 (Voir C61, Cidamus, t. XIII, p. 1953-1954)

## Les Qṣūr (Ksour) (J. Lanfry)

- 7 Selon les traditions encore vivantes à Ghadamès, le groupement actuel des quartiers et l'ensemble urbain, tels que les révèle une photographie aérienne de l'oasis, ne sont pas de construction très ancienne. Les premiers habitants établis à proximité de la source artésienne de *yeṣṣōf* auraient bâti des demeures fortifiées, chacune regroupant un ensemble familial avec ses « clients » ou ses serviteurs et espacées les unes des autres : en somme, des *qṣūr* indépendants groupés autour d'un point d'eau et que les nécessités de la survie au désert et la volonté de prospérer maintiennent ensemble.
- 8 La tradition nomme plusieurs cas de ces *qṣūr* et les situe avec quelque précision : mais les bâtiments se sont parfois trouvés dans la suite incorporés à un système de rues, ruelles et constructions nouvelles qui les ont rendus à peu près méconnaissables : ou bien ce sont des ruines.

## Plan d'une maison de Ghadamès (d'après Amy).



- 9 1. On mentionne, chez les Aït Waziten, quatre qṣūr, dont un seul, au nord-est, est resté nettement séparé de l'ensemble urbain par des jardins : c'est Amānef. De mémoire d'homme, Amānef pouvait à sa belle époque, rassembler quarante hommes en âge de porter les armes.
- On nomme encore chez les Aït Waziten :
- Le Qṣar n-Nunu : lui-même disparu, absorbé dans le développement urbain ; une rue a gardé son nom.
  - Aggār, dont l'emplacement est marqué par une porte d'entrée de quartier, qui porte encore ce nom et qui est encadrée par les hauts murs aveugles des premières maisons.
  - End-em-Barrēh dont le souvenir est conservé par le nom d'une petite place, carrefour de ruelles au quartier Tennazin.
- 10 Cet ensemble se répartit selon un axe général nord-est – sud-ouest et sur une distance qui n'excède pas 500 mètres, tout compris chez les Aït Waziten. Cette proximité des qṣūr rend bien compte de cet autre élément de la tradition ghadamésienne : c'est, dit-on, du temps des qṣūr isolés que date ce trait de mœurs encore observable : les femmes du haut des terrasses s'avertissent de maison en maison par un cri prolongé, hūhu, de l'arrivée d'une caravane ou d'un groupe de voyageurs. Quand ils sont identifiés, on ajoute, après hūhu, par exemple « āyet Tūnis », des gens qui arrivent de Tunis.
- 11 2. Un autre groupe d'habitants était massé près de la source artésienne principale (yēṣṣōf) à l'entour d'un carrefour de rues du quartier Téṣko.
- 12 3. Deux autres points fortifiés hors de l'oasis actuelle sont cités comme des Qṣūr qui constituèrent peut-être les plans anciens centres habités de façon stable. C'est d'abord : Amadūl (de racine GDL qui exprime l'idée d'abri, de protection, défense), ruine de fortification (dont un croquis précis fut relevé par Largeau en 1875). Ce qṣar est vraisemblablement d'origine romaine. Les Ghadamésiens en parlent comme d'un qṣar qui

- était le centre d'un groupement de population : les Aït Darar auraient trouvé sécurité auprès de ce bordj à une époque ancienne. Ils sont maintenant en pleine ville (Aït Ulid).
- 13 Amagdūl est situé, hors de la dépression occupée par la source et l'oasis, sur le rebord du plateau rocheux, à quelques centaines de mètres à l'ouest du rempart ruiné. Position dominante, vues lointaines : c'est un point stratégique qu'il importait de tenir.
  - 14 Les Aït Darar seraient venus du nord, ou de l'est, auraient fixé leurs résidences pendant un temps en ce point fortifié avant de descendre dans l'oasis à proximité de la source, où ils sont actuellement.
  - 15 On mentionne encore Tékut (en divers ouvrages, sous des formes très variées : Tugutt, Tegut, Tukut et Tūkit, Toukout) comme un qṣar rattaché à Ghadamès très anciennement. C'est un village fortifié au sommet d'une colline conique, à une heure de marche au nord de l'oasis, en direction du grand Erg oriental. L'alimentation en eau s'y faisait par un puits creusé à partir du sommet.
  - 16 Ce qṣar est depuis longtemps ruiné. On ne sait où sont allés ses occupants.
  - 17 Il semblerait qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, certainement au XVII<sup>e</sup>, la cité avait en gros sa physionomie actuelle et atteint un développement urbain, avec une organisation des rapports sociaux entre les quartiers, dont l'essentiel a subsisté jusqu'à nos jours.
  - 18 Ces informations trop laconiques et sans les références qui permettraient de les mieux situer dans le temps, car elles se rapportent sans doute à des faits échelonnés largement au cours de plusieurs siècles, éclairent tout de même cette phrase de Ibn Khaldūn : « Ghadamès, lieu de station dans le désert, fut construit dans les temps islamiques. Il renferme beaucoup de châteaux (quṣūr) et de bourgades » (*Histoire des Berbères*, trad. de Slane, III, p. 303).
  - 19 La situation stratégique de Ghadamès explique les temps troublés que l'oasis a connu depuis un siècle. Longtemps, l'Etat tunisien revendiqua le territoire de Ghadamès. Mais les habitants de l'oasis surent habilement sauvegarder leur indépendance en jouant des rivalités entre Tunisiens, Tripolitains et Touaregs. Ce n'est que dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que Ghadamès reconnut l'autorité des Turcs établis à Tripoli (1860). Malgré la présence d'une garnison ottomane, la ville continua à s'administrer d'une manière autonome par l'intermédiaire de la Jema'a composée de chefs de familles nobles.
  - 20 Les Italiens ayant pris Tripoli en 1911, ne s'aventurèrent au Sahara qu'à partir de 1913. L'occupation de Ghadamès ne devint définitive qu'en 1924, et elle prit fin en janvier 1943, date de l'arrivée au Fezzan de la Colonne Leclerc. Pendant une douzaine d'années, de 1943 à 1955, Ghadamès, comme le reste du Fezzan, fut sous administration française avant d'être rattaché à l'Etat libyen (1956).

## Deux rues de Ghadamès



(photo H. Claudot-Hawad).

## Le ghadamsi (K.-G. Prasse)

- 21 Ghadamsi (parler berb. de Ghadamès [ɛadēməs] ou plutôt : ensemble des parlers de quartiers de cette ville, divisés en deux groupes principaux : parlers des Ayt-Wälid, parlers des Ayt-Wazitän. Cet article est principalement fondé sur les matériaux de J. Lanfry, recueillis chez les Ayt-Wazitän avec quelques sondages chez les Ayt-Mazēän (fraction des Ayt-Wälid). L'informateur de Motylinski était des Ayt-Wälid).

### A) Phonologie

- 22 1) La spirantisation des consonnes occlusives est inconnue comme fait général mais on signale quelques ex. de  $\delta$  (phonème autonome < d ?). – Le passage de  $t\grave{a}n > h\grave{a}n$  ( $h\grave{a}n ?$ ), pron. aff. dir. 3 m pl., chez les Ayt-Wälid (quartier de Tăşko seul ?) est peut-être le résultat final d'une spirantisation de  $t$  (phénomène connu dans l'Aurès et sporadiquement ailleurs aussi). 2) La semi-occlusion est sporadiquement connue pour  $tt > tt$  [tts] et pour  $g^v$  et  $k^v$  palatalisés (v. 3). 3) La palatalisation atteint régulièrement  $g$  et sporadiquement  $k$  [ $g^v$ ,  $k^v$ ] qui passent de ce fait à la médiopalatale avec tendance au relâchement de l'occlusion (semi-occlusion). Les affriquées (semi-occlusives)  $\check{g}$  et  $\check{c}$  en sont peut-être des développements plus poussés, qui aboutissent le cas échéant à  $\check{s}$  ( $\check{z}$ ) chuintantes, p. ex.  $n\check{a}\check{s}\check{s}$  (tou.  $n\check{a}kk$ ) „moi”,  $a\check{s}\check{a}llid$  (kab.  $ag\check{a}llid$ ) „roi”. Mais les chuintantes  $\check{s}$ ,  $\check{z}$ ,  $\check{z}$ , semblent provenir également de  $s$ ,  $z$ ,  $z$ ). 4) La bilabiale spirante  $\beta$  correspond à  $h$  ou  $z\grave{e}ro$  touaregs et à  $z\grave{e}ro$  du berb. du N. en général ( $\beta$  ainsi défini est connu aussi dans le parler d'Awdjila). La correspondance avec  $b$  est toujours due à l'analogie et limitée aux

cas où *b* alterne avec *h* ou zéro dans les autres parlars, p. ex. *äβgʷəgʷ*, impf. int. *iβäggʷägʷ* „ê. mouillé”, tach. *əbzəg*, *yazzəg*. Chez les Ayt-Mazēän (des Ayt-Wälid) *β* serait largement devenu *b*. De façon analogue *β* alterne avec *w* et sporadiquement d’autres sons encore (*f*, *y*) tout à fait comme *h* ou zéro alternent ailleurs avec ceux-ci. 5) Un phonème *h* existe cependant dans des interjections (*oho* „non”), des onomatopées (*huhu* „aboyer”) et sporadiquement ailleurs, p. ex. *hāl(än)* „beaucoup”. Pour *h* < *t v*. 1). 6) A l’uvulaire sonore *ɣ* correspond souvent en ghad. la pharyngale *ε*, *y* compris la désinence de 1. c. sg. des vb : *əkräzäε* „je semai”. 7) Les consonnes labialisées sont inconnues. A *ggʷ* < \**ww* du berb. du N. correspond comme en touareg, *gg* non labialisé et non palatalisé, p. ex. : *azəggay* „vassal”. 8) Deux voyelles contrales *ə* et *ä*, phonèmes autonomes comme en touareg, correspondent à la voyelle zéro du berb. du N. en général, normalement auxiliaire sans statut de phonème. *ə* et *ä* ont des places fixes mais *ə* initial tombe souvent quand la structure syllabique le permet, y compris *ə* du préf. *tə-* du f. pl. des noms. Ces deux phonèmes distinguent p. ex. les temps verbaux simples largement confondus ailleurs, soit *yäkrəz* (impf.)” *ikrəz* (pf.) = kab. *yəkrəz*. 9) Cinq voyelles pleines *a*, *i*, *u*, *e*, *o* phonèmes autonomes comme en touareg, correspondent à *a*, *i*, *u* seuls du berb. du N. en général. On relève des oppositions comme *din* „où ?” ≠ *dēn* „là”, *yūzän* „il envoya”” *yōzän* „il pesa”, *āgʷər* „surpasser” ≠ *ägʷər* „lancer”. *o* correspond normalement à *a* (final ou initial) des autres parlars. 10) Des oppositions quantitatives entre voyelles n’ont pas été établies, comme en touareg entre voyelles centrales et voy. pleines, et les mètres poétiques ne semblent pas fondés sur une telle opposition. Mais les voy. pleines s’allongent sensiblement dans des circonstances phonétiques particulières à déterminer (*ā*, *ī*, etc.).

## B) Pronom et Adverbes

- 23 1) Personnel suff. rég. dir. de vb. : triple série, p. ex 3 m pl. *tän* (après consonne désinence ou dern. rad. ou voy. finale : *əgʷärän-tän* „ils les lancèrent” (*igʷär-tän* „il...”, *rəbbu-tän* „élève les”, pf. *yärəbba-tän*) – *ettän* (après -*o* final élidé : *igʷ(o)-ettän* „il les mit...”, *əttän* (dialectalement *ättän* ?) (après -*i* final tombé ?) : *yägʷ-əttän* „il les met”, cp. pl. *ägʷin*). 2) Particules de rection : triple série analogue : *d*, *ed*, *əd* (proximité), *n*, *en*, *ən* (éloignement). En outre *id*, *in* var. oblig. après pron. suff. 3 m sg. *t*. Gémination de *dd* et *nn* bien attestée en position intervocalique 3) Possessif simple : Double série : *əs/sän* „son/ leur”, „lui/eux” (après nom de parenté, prép.), *is/ itsän* (après nom de parenté). 4) Possessif composé : *ənnäs/ənnasän* „son/leur” (après nom), *ənnäs/ənnasän* „à lui/eux” (indét. = it. „(un) suo”, sans noyau nominal = kab. *inəs*), *innäs/innasän* „le sien/ leur” (dét. sans noyau nominal). 5) Pronom d’appui (dém. antécédent de relative) : singulatif déterminé : *we/wīd* (f. *te/tīd*) „celui/ceux (qui)”, *i* (antécédent de complément poss.) dans *innäs* (v. 4 ? ; singulatif indéterminé *was* (indécl. = touareg *ere*) „qui que ce soit (qui) ; quelqu’un (qui) ” ; collectif dét. et indét. *ke* „ce (qui) ; quoi que ce soit (qui) ; quelque chose (qui)” (employé en sgt. aussi comme régime aux. de préposition, résomptif de l’antécédent : *yōt ēūr ke yämməftāk kara* „une chez laquelle quelque chose a été demandé”); local dét. et indét. *din* „le lieu (qui ; où)” (= tou. (*e[wa]*). 6) Suffixes déictiques (après nom) : triple série : *o/i* „ ce/ces... ci” (proximité), *e/īd* „ce/ces... là” (rappel ; article défini marqué), *änn/inn*” ce/ces... là-bas” (éloignement). 7) Démonstratif : triple série : *wo/wi* (f. *to/ti* : touareg *wa*) „celui/ceux-ci” (proximité), *we/wīd* (f. *te/tīd* = pron. d’appui) „celui-là/ceux-là (rappel) ; *wänn/winn* (f. *tänn (tonn)/tinn*)

„celui/ ceux là-bas” ; en outre *ənte* (Ayt-Wälid *ahe*) „ce” (sujet de prop. nom. invertie : *amisi-nnuk ənte* „c’est mon souper”). 8) Adverbes de lieu : triple série ; *da* „ici” (proximité), *dən* „là” (rappel), *dawe* „là-bas” (éloignement ; *dänn* „là-bas” comme adv. subordonné du cas local, v. C. 5). 9) Particule d’identification : *dät* „même” (touareg *däy*, kab. *gi* ; se joint aux suffixes déictiques, au pron. démonstratifs, aux adv. de lieu, p. ex. : *wōdät* „celui-ci même” (= *wadäy*, *wagi*). 10) Indéfinis : singulatif : *yōn* (f. *yōt*) „un, quelqu’un, l’un”, coll. : *kara* „quelque chose” ; on note le suff. adjectival *iḍän* (f. *iḍät/əḍnin* „autre” et les composés : *wēḍän/widəḍnin* (f. *teḍät/tidəḍnin*, aussi *weyēḍän* ?), „l’autre”, *wayiḍ/wiyyiḍ* (f. *tayiḍ/tiyyiḍ*) „un autre” cp. pron. d’appui ; enfin *akk*, *ikk* préf. adjectival „chaque”. 11) Interrogatifs : en principe dépourvus d’élément initial *m* (cp. kab.), soit : *anno* „qui ?” (< \**an-wo* – kab. *an-wa* ; indécl.) ; *wa-din/wədnin* (f. *ta-din/tədnin*) „lequel/lesquels ?” ; *ke* „quoi” ; *din* „où” ; *iše* « pourquoi ? » (< *i-ke* ?) ; *simman* „quand ?” ; *əmmək* „comment ?” ; *ēkēt* „combien ?”. – Mais on a aussi relevé *me* „quoi ?”.

## C) Nom

- 24 1) Les états libres et d’annexion ne sont pas distingués. La forme unique du ghad. semble correspondre normalement à l’état d’annexion du berb. en général, si l’on accepte que *w* et *y* initiaux du masculin seraient tombés, comme en touareg (en effet, on observe dans les poèmes traditionnels des cas d’état d’annexion en *w*- conservé : cp. *alät-ma-is* = *walät-ma-is* „sa sœur”. On a donc normalement *azəggay/zəggayän* (< \*(*y*)*əzəggayän*), f. *tazəggaḥt/a-zəggayēn* „vassal, membre de la classe des vassaux”, souvent noté avec *ä-*, *tä-* initiaux, surtout au féminin. Les noms m. pl. qui ont un groupe consonantique après le préfixe, commencent normalement par *a(ä)* : *aq<sup>y</sup> mar/aq<sup>y</sup> marän* „cheval”, mais f. : *tag<sup>y</sup> mart/təg<sup>y</sup>marēn* „jument”. 2) Des singuliers correspondant à l’état libre berb., existent cependant plus ou moins régulièrement selon les thèmes. Ils sont invariables, eux aussi et présentent les voy. initiales *ō-* ou *ē-*, correspondant à *a-* et *e-* longs du touareg, *a-* et *i-* pleins du berb. du N. en général, soit : *ōβəgg<sup>y</sup>an/βəgg<sup>y</sup>anän* „petit rat”, *ō-käl* „terre” (*ä* < *a*), *tōmārt/tomarēn* „barbe du menton” (*ä* < *a*), *ōfəs/fässän* „main” (*ə* < *u*, *ä* < *a* kab. *afus/ifassən*) ; *-ēyäf/ēyäfawän* „tête”, *ēkēt* „mesure, quantité”. Les fém. à initiale *tō-* conservent aussi très régulièrement *ti-* du pl. f. : *tōlifsa/tiləfsiwēn* „vipère”, *tomarše/timəršaw* „sauterelle”, *tōfariḥt/tifiray* „pertuis (de canal d’irrigation)”. 3) Le pluriel masculin conserve cependant un état d’annexion à *i-* initial (< \**yə-*, cp. pf. *ikräs* < \**yəkräs* 3. m. sg.), facultatif après préposition, obligatoire après *ən* prép. du complément possessif, p. ex. : *s-(i)dafasän* „par des habits”, *adēs n-iḍarän-näs* à côté de ses pieds”. – Il doit encore s’agir d’un état d’annexion, car le fém. en *tə-* ne se change pas en *ti-*. 4) Le pluriel montre toutes les formations usuelles : *a-zəggay/zəggayän*, *tazəggaḥt/təzəggayēn* „vassal” ; *aq<sup>y</sup>əḍiḍ/q<sup>y</sup>əḍaḍ* „chauve-souris” (type rare !), *ōkamir/kūmar* „arc de maçonnerie”, *taḍänfäss/təḍənfas* „tapis” ; *adāref/dərfan*, f. *tadāref/təḍərfən* „noble”, *ašällid/šəldan* „roi”, *tamada/təmədwan* (!) „jardin”, *afləlo/(ə)fləlan* „oignon(s)”, *taṣlet/təṣlatēn* „fiancée” ; *izi/izan* „mouche” ; *ēyäf/ēyäfawän* „tête”, *talta/taltawēn* „femme” ; *asəf/asfiwän* „jour”, *tawaene/twəniwēn* „gerbe”, *tamza/tamziwēn* „hyène ; ogresse” ; *tōmārt/təmira* (sic Motyl.) „barbe”, *taβburt/təβuro* „porte” (kab. *ṭabbur ṭ/tibburra*) *tēte/tiyto* : *tīto* (< \**tewāte*) „coup” ; *o-ayt-* „fils de...” ; *(w)alät-/sät-* „fille/s de...” (anciens pl. groupés ? à désinence *t*) ; *ənd-* préfixe des noms autrement indéclinables : *yälle-s/ənd-yälle-s* „sa fille/ses filles...”, 5) Un cas local indéterminé à suffixe ou infixe *i* s’est constitué comme une formation particulière au ghadamsi, p. ex. : *allün-i* „ dans un

trou”. L’infixation ne se fait en principe que si le nom se termine par une consonne unique précédée de voy. centrale. Si celle-ci était *ä*, *i* se colore en *e* : *ɣazär* : *ɣazēr* „ dans un fossé”, *allünän* : *allunen* „ dans des trous”, *tali-nnasän* : *tali-nnasēn* „ dans leur chambre” mais aussi : *āman* (*āmän* ? m. pl.) : *āmēn* „ dans de l’eau”. L’infixation s’est peut-être créée par fausse interprétation du cas local des noms à voy. finale, qui le cas échéant se fond avec le suffixe *i*, soit : *tāli* : *talī* „ dans une chambre”, *tamada* : *tamadā* „ dans un jardin”. Si le nom est déterminé par un suffixe déictique, on ajoute les adverbes autonomes de lieu, p. ex. *allün-o da* „ dans ce trou-ci”, *allün-a dänn* (!), *allün-e dēn*. Au pl. le suff. déic. est alors invariablement *i* (*allünän-i da*). C’est peut-être cet *i* qui, réinterprété, est devenu suffixe local de l’indéterminé. 6) Les adj. déverbaux, à deux genres, sont rares et comme en touareg s’emploient uniquement en substantifs, jamais en épithète adjectivale (fonction assurée par les participes, v. D. 3-4). P. ex. : *awəssar* „ un/le vieux”, f. *tawəssart* (mais *wägg'id wəssārən* „ homme vieux”).

#### Place de l’un des marchés de Ghadamès



(photo H. Claudot-Hawad)

## D) Verbe

- 25 1) Les affixes personnels du système normal présentent : 1. c. sg. *əkräzäe* „je semai” (tou. -äy, berb. N. -əγ), 2. c. sg. *təkräzət* „tu semas” (tou. *t-...-äd*, berb. N. *t-... -əd, -ət, -əd*) (distincte du part. f. sg. *təkräzät*), 3. m. sg. *y-* ou *i-* selon le timbre de la voy. prérad. *yäkrəz* (impf.), *ikräz* (pf.), f. *täkrəz, təkräz*. 2) La première personne du pluriel est parfois étoffée des désinences de l’impératif pluriel, soit : *nəkräz* ou *nəkräzät, nəkräzmät* „ nous semâmes”. Cette forme élargie, comme aussi p. ex. à Wargla, semble théoriquement constituer une 1<sup>re</sup> pers. pl. inclusive, qui comprend expressément plus d’un seul interlocuteur dans le nous. En pratique la forme simple s’y oppose en ghad. dans un jeu

assez subtil comme un duel à un pluriel, ou comme un pluriel d'assistants et d'absents opposé à un pluriel concernant des membres assistants seuls, avec indication de la composition sexuelle du groupe. Détails sans doute à vérifier. 3) Le participe, comme en touareg, est pleinement conjugable : m. sg. *ikrāzān* f. sg. *tākrāzāt*/c.pl. *ākrāznin*, nég. *wālān-ikrēz*, *wālāt-tākrēz*/*wālnīn-ikrēz* (!). Mais le sg. m. tend à supplanter les deux autres formes. 4) Le parfait particulier des verbes de qualité a bien conservé le système d'affixes primitif qui implique : affixe zéro à la 3. m. sg. : *wāssār* „il vieillit”, suff. -āt à la 3. f. sg. *wāssārāt*, suff. -it au pl. commun *wāssārit* (toutes personnes). Les 1 et 2 c. sg. suivent le système normal. Le participe est : *wāssārān*, *wāssārāt*, *wāssārīn*. 5) L'imparfait (l'aoriste) se distingue du pf. par la vocalisation même dans les thèmes qui ne comportent pas de voy. pleine (cp. touareg). A la cj. 1<sup>re</sup> le thème est *ākrāz* (pf. *ākrāz*). Celui des cj. de vb. de qualité (ailleurs *a-a*, *i-i*, *u-i-u*, *i/u-a*) a toujours la voy. init. réduite à *ə* : *əsdid* „ê. Mince,,, souvent la deuxième voy. aussi : *əmləl* „ê blanc”. Nu, il s'emploie pour constater une habitude générale ou un fait isolé dans une chaîne reproductible (p. ex. les opérations successives d'une recette de cuisine), une conséquence automatique (consécutif), un souhait (optatif). 6) Le parfait (le prétérit), toujours à vocalisation particulière, présente pour les verbes à finale faible (vocalique) une répartition sur un groupe à fin. -a et un groupe plus vaste à fin. -o, éventuellement tombé en finale absolue. Le ghad. se range par là dans le groupe de parlers établis déjà par E. Destaing et qui embrasse aussi le nefousi (mais non pas le touareg, ni le kabyle, qui ont invariablement -a). Ainsi on a : *ilso*/pl. *əlsōn* „il se vêtit,, (<āls), opposé à *imda*/pl. *əmdan* „il compléta” (< *əmdu*), *illa* „il exista” (< *ili*), *inna* „il dit” (< *ān* [!]). En outre : *yāffəss/āffəssōn* „il se tut” (< *fāss*), *yāqqim/āqqimōn* „il resta” (< *qem*). 7) Le parfait négatif à voy. *e* (< *i* : *ak-ikrēz*) devant la dernière radicale est bien attesté, après négation *ak*, non seulement à la cj. 1<sup>re</sup>, comme en touareg mais aussi dans beaucoup d'autres conjugaisons et dérivés à préfixe ayant une voy. centrale devant la dern. rad. au positif. 8) L'imparfait intensif distingue régulièrement, comme en touareg, dans les conjugaisons qui le permettent, une forme positive d'une forme négative (après nég. *ak*), p. ex. : *ikārrāz/ikārrāz* „il sème” (< *ākrāz*), *ittāfāss/ittāfāss* „il se tait,, (< *fāss*), *ittāmāknāf/ittāmāknā* „il se rôtit” (< *māknāf*), *issādmār/issādmār* „il répond” (< *sādmār*). Le préf. T des formes qui le demandent est géminé, y compris les vb. de type *ākkās* „ôter” : *ittākkās* (kab. *iṭṭakkās*), sauf en initiale absolue : pl. *tāmāknāfān*. Pourtant dans le parler des Ayt-Mazēān (Ayt-Wālid), il n'est jamais géminé, comme il ne l'est pas en touareg. Il n'y a pas de voy. pleine devant la dern. rad. dans les formes qui l'ont ailleurs, probablement par réduction, sauf dans les vb. de type *āgʷər* „lancer” : *iggʷar*/*iggʷir*. La première voyelle n'est pas longue/pleine non plus, comme elle l'est exceptionnellement partout en touareg. 9) Un futur particulier s'est créé en ghad., qui ne se recouvre que partiellement avec la forme berb. usuelle, bâtie sur l'impf. précédé de *ad* (*tahāggart* : *ed*). En ghad. la particule préf. est (*ə*)*d* en prop. ordinaire, *da* en prop. relative et après nég. *ak* (cp. tou. *e*(*he*), *za*, *mad*., etc.. dans cette position). Le temps qui la suit varie selon la conjugaison : les trilitères emploient le plus souvent le parfait (le pf. int. peut être employé de façon analogue en tou. mér.) : (*ə*)*d-ikrāz* „il sèmera”, f. *ət-tākrāz*. Les quadrilitères et tous les vb. faibles à pf. en -a emploient l'impf. : *d-imdu* (pf. *inda*) „il complètera”, *d-imassu* (*yāmāssa*) „il touchera”, *d-iffānzər* (*yāffānzār*) „il saignera du nez”. De même les vb. qui ont une voy. pleine devant la dern. rad. : *d-iffā* (*yāffūd*) „il aura soif”, *d-isdid* (*sādid*) „il sera mince”. Dans certains cas, c'est cependant l'impf. int. qui est mis en jeu (la tournure est connue un peu partout comme inchoatif : „il se met/

mit à...”). Ainsi causatif : *d-issädmär* (*issädmär / yässädmär*) ”il répondra”. Enfin certains verbes ont créé un thème particulier, peut-être toujours par analogie avec des causatifs, soit : *d-immäknäf* (*immäknäf / yämmäknäf / ittämäknäf*) „il sera rôti”. – Une particularité du futur, c’est que la finale s’en abrège. Les vb. à fin. consonantique perdent les suff. des 1. et 2. c. sg. : *d-əkräz*, *ət-təkräz*). Les pf. en -o, qui n’ont pas déjà perdu celui-ci, le perdent en finale absolue et la voy. *e* des 1. et 2. c. sg. se réduit à *ə/ä* : *d-əlsäe*, *ət-təlsət*, *d-ils*, *ət-təls*, pl. *ən-nəls*, mais *d-əlsön*. Cp. *d-əmdue*, *ət-təmdut*, etc. La particule (*ə*)*d* est omise devant verbe précédé de pron. suff. etc. La var. *da* se place entre le verbe et les pron. suff. préposés. 10) L’injonctif (Lanfry : optatif) est bien attesté. Il a en ghad. la désinence *-ēt* ou plus souvent *-nēt*, qui s’ajoute au thème de l’impf. et précède la désinence de la 1. c. sg. (*äkrəz(n)ētäe* „que je sème”). La 3.p pl. est cependant *äkrəz(n)ēt* sans affixe personnel, ce qui permet de supposer que l’*n* de la forme normale est en effet cet affixe même, réinterprété et précédant la désinence modale comme en touareg (*əkrəsäyēt*, *krəsänît* < *əkrəs* „nouer”. L’injonctif en *-(n)ēt* ne peut pas être nié et on ne semble pas avoir d’inj. intensif comme en touareg. 11) L’impératif est formé, comme normalement en berb., à base du thème de l’impf. employé sans affixe au sg. : *äkrəz* (*äkrəzät*, *äkrəzmät*). Pour le nier, on se sert du thème de l’impf. int. pos. : *wäl-kärräz*, ce qui a entraîné une inversion des thèmes, l’imp. int. pos. étant *kərrəz* (thème négatif).

Entrée d’une maison à Ghadamès

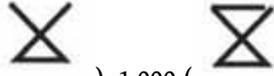


(photo H. Claudot-Hawad)

## E) Vocabulaire

1) Les numéraux sont conservés dans leur forme berbère jusqu’à dix inclus : *sən* = 2, *maraw* = 10, f. *sənät*, *marāwät*. Les numéraux au-dessus de dix sont normalement

empruntés à l'arabe mais on peut utiliser les noms berb. jusqu'à 99, les dizaines s'exprimant selon la formules *sən-(ə)m-maraw* ou *sən-ənd-maraw* : 20, etc. 2) Un système particulier de chiffres sert à écrire les numéraux, comportant des signes pour 1 (|), 5 (>),



10 (O), 50 (⌒), 500 ,(6) 100 (  ), 1 000 (  ) qui se composent en s'écrivant de droite à gauche : III < : 8, etc. Sauf pour 0 = 10 ils pourraient rappeler les chiffres romains.3) Un autre système graphique sert à compter les unités d'eau d'irrigation.

## Graphie des chiffres et des nombres (J. Lanfry)

- 26 Les parlers berbères de Ghadamès possèdent une série complète des noms de nombre jusqu'à dix, avec distinction des genres masculin et féminin. Au-dessus de dix, on utilise plus ordinairement la numérotation arabe. En particulier les noms de 100 et de 1 000 sont empruntés à l'arabe.
- 27 On peut entendre cependant :
- sen m-maraw pour 20 (senend-maraw),  
 kāred m-maraw pour 30,  
 kāred end-maraw ed-yōn, pour 31, etc.
- tournures où il apparaît que 10 a été retenu comme base de numération entre dix et cent.
- 28 Les Ghadamsis n'écrivent pas leur dialecte. Quand ils s'expriment par écrit, ils le font en langue arabe ; si besoin est, ils transcrivent en arabe les mots berbères que le texte comporte, assez exceptionnellement par conséquent. Ils savent que les Touaregs ont gardé l'usage de leur écriture en tifinagh. Mais les Ghadamsis ne s'en servent pas et la plupart même ignorent ces caractères.
- 29 Tandis que les Touareg n'ont pas, actuellement, de système graphique des nombres, les Ghadamsis ont en propre deux systèmes d'écriture des chiffres, originaux et qui restent jusqu'à ce jour bien connus et vivants à Ghadamès :
- Un système de graphie des chiffres pour exprimer un compte quelconque.
  - Un système propre à l'enregistrement des titres de propriété et des comptes de l'eau d'irrigation.
- 30 Nous décrivons sommairement l'un et l'autre de ces systèmes.

### Écriture courante des chiffres

### Écriture courante des chiffres

Chiffre ghadamsi	Noms de nombres	
	masculin	féminin
I 1	yōn	yōt
II 2	sen	senet
III 3	kāred	kerḍet
IIII 4	aqqoz	aqqozet
> 5	semmes	semmeset
∇ 6	ṣuṣ	ṣuḍset/suṣset
∇∇ 7	sā	sāt
∇∇∇ 8	tām	tāmet
∇∇∇∇ 9	teṣō	teṣōt
0 10	maraw	marawet
>0 15		
00 20	sen m-maraw	
σ 50		
σ 100	miyya	
× 500		
⊗ 1 000		
⊗ 5 000		
> 10 000		
⊗ 100 000		

Le signe σ, 100, s'exprime par les mots : ha yenqeren, c'est-à-dire la lettre arabe ha

renversée. Ce même signe marqué d'un point en son centre, , est le chiffre qui désigne le nombre 10000.



Le sigle , 500, est parfois exprimé par le terme « lam alif », faisant allusion à la forme de la lettre double arabe)). C'est ce même sigle qui, affecté d'un point distinctif, désigne le nombre 5 000.

- 31 Le nombre 10 000 a pour sigles soit le >, 5 ou bien le 0, 10, l'un et l'autre marqués d'un point.
- 32 On remarquera encore que les nombres de dizaines de 10 à 100 s'écrivent par adjonctions du sigle 10 ; autrement dit, c'est une manière de décomposer le nombre en deux fois, trois fois dix, auxquels sont ajoutées les unités. La graphie 1 000 se lit mot à mot, de droite à gauche : kāred end-maraw ed yōn, trois dix et un.
- 33 Une liste des chiffres de la numération ghadamsie a été publiée par le Général Hanoteau au Journal Asiatique en 1860. Il apportait quelques précisions qui ne nous ont pas été fournies lors de notre séjour à Ghadamès en 1945.
- 34 Il écrit :

6 > <sub> </sub>	8 > <sub>   </sub>
7 > <sub>  </sub>	9 > <sub>    </sub>

35 à partir de 50, les dizaines sont ainsi notées :

50 τ	80 ○○○τ
60 ○τ	90 ○○○○τ
70 ○○τ	

Hanoteau nous prévient qu'il ne peut « garantir que les formes des chiffres soient bien exactement reproduites ». Il semble que son informateur ait fait quelques confusions. Malgré cette réserve, nous citons un renseignement intéressant qu'il apporte sur la graphie de quelques fractions et nombres fractionnaires élémentaires. Nous n'avons recueilli aucune information à ce sujet et nous ne saurions dire si ces signes de fractions sont connus aujourd'hui. Selon Hanoteau,

$\frac{1}{4}$ s'écrit –	1 $\frac{1}{4}$ s'écrit   –
$\frac{1}{2}$ s'écrit =	1 $\frac{1}{2}$ s'écrit   =
$\frac{3}{4}$ s'écrit ≡	1 $\frac{3}{4}$ s'écrit   ≡

36 Motylinski, après Hanoteau, a été frappé par la ressemblance de ces chiffres avec le système des chiffres utilisé par les Romains, du moins pour les unités, d'une part et mille de l'autre. Il ne faudrait sans doute pas trop vite en conclure à une dépendance directe, ou un simple emprunt à la culture latine. On sait que l'origine historique des chiffres en général comme des systèmes numériques dont ils sont l'expression est très compliquée à établir et qu'on n'en a pas encore éclairci tous les mystères. Les Ghadamsis, en tout cas, n'en disent rien, du moins à ce que nous savons.

### Système de chiffres pour l'enregistrement des titres de propriété et des comptes de l'eau d'irrigation.

37 A Ghadamès, les titres de propriété de l'eau d'irrigation sont rédigés en arabe. Ils sont inscrits sur un registre unique, commun à toute l'oasis. On trouve noté sur les feuilles des parchemins épais l'énoncé exact et tenu à jour, des droits de chaque propriétaire. Les quantités d'eau sont évaluées, non pas en volumes mais en temps d'écoulement et exprimées par un ensemble d'unités diverses. Il nous faut ici tenter de simplifier l'exposé d'un système si complexe, qu'en principe et encore maintenant sur les titres de

propriété, les unités d'eau ne sont pas les mêmes s'il s'agit d'eau de nuit ou d'eau de jour. Les Ghadamsis ont, dans la pratique, réduit à un système plus maniable le décompte de l'eau.

- 38 L'unité principale est la tadermist. Elle équivaut à une demi-heure d'eau sur le canal principal (Tésko).
- 39 On compte 24 tadermisen pour 12 heures de nuit.  
- La tadermist est elle-même divisée en 160 habba.  
- La habba vaut 24 qirat.
- 40 Les droits d'eau d'irrigation de chaque propriétaire sont relevés au moyen de signes ou symboles dont l'ensemble constitue un système de graphie des nombres qui paraît bien indépendant du système ordinaire décrit en A.

	1	tadermist (au pl. tdermisen)
	1/2	”
<	1/4	”
v	2 1/2	”
>	3	”
X	3 1/2	”
0	4	”
.	1	ḥabba ou ∴ 10 ḥabba
..	2	” ∴ 20 ”
::	4	”
.	1	qīrāt
..	2	”
...	3	”
	4	”
∴	5	”
=	8	”
≡	12	etc.

- 41 Dans l'ordre d'écriture, les signes qui représentent les qirat et eux seuls, sont placés après la conjonction arabe و (et) et se trouvent ainsi aisément distingués des signes qui représentent les habba ; on aura remarqué que pour représenter certaines quantités de habba et de qirat, on a recours aux mêmes signes. Seule la position qu'ils occupent avant ou après la lettre و distingue habba et qirat.
- 42 Supposons qu'un usager de l'eau ait les droits suivants :

- soit 4 ṭermisin
- ∴ 20 ḥabba, ou 1/8 de taḍermist
- 1 ḥabba
- < 1/4 de taḍermist
- | 1/2 « «
- ⊖ 10 ḥabba
- || 1 taḍermist
- 4 qīrāt

43 On groupe ensemble les unités de même valeur et on écrit le résultat de droite à gauche, en séparant les qirat des habba pour la conjonction و. Il ne s'agit donc pas de faire la somme des unités mais de les écrire à la file, par simple juxtaposition. On aura :

– و · ⊖ ∴ < | || ○

- 44 Comme il apparaît, ce système, élémentaire, est peu élaboré. Mais il est intéressant de constater que pour des unités différentes, un nombre égal d'unités diverses s'exprimera par le même signe qu'on ne distinguera que par sa place avant ou après la conjonction qui sépare deux ordres de nombres différents.
- 45 Comme nous l'avons déjà signalé ce système de chiffres pour l'eau se montre autonome par rapport au précédent :

en système A :	en système B :
> = 5	> = 3
○ = 10	○ = 4
⊖ = 10 000	⊖ = 10 (ḥabba)

- 46 J'ai recueilli au sujet de ce système B quelques rares indications d'ordre historique qui ne suffisent pas à rendre compte de l'origine de cette écriture.
- 47 Le système d'irrigation, le réglage du débit des canaux tel qu'il fonctionne actuellement seraient dûs à un saint homme, originaire du quartier de Garassan, Sidi ʿabd Allah O

Baker. Il vivait, il y a deux siècles et demi environ. On lui garde la réputation d'un sage et celle d'un savant en toutes sortes de sciences et de techniques. On nous dit qu'il connaissait mieux que quiconque la coutume et les traditions de son antique cité. Et l'on ajoute qu'il composa un livre pour tout réglementer de la vie privée et publique des gens de Ghadamès. Mais personne, que je sache, ne lui attribue le système de chiffres qui sert à transcrire les comptes d'eau.

- 48 Une autre tradition affirme que le système graphique des chiffres d'eau est d'origine marocaine. Le gérant du canal principal, Tésko, de qui j'ai obtenu ces divers renseignements ne m'en a pas dit plus. Cette tradition trouvera-t-elle confirmation en quelque point du Maghreb ?
- 49 Reste à dire que l'usage qui est fait de l'écriture des comptes d'eau par le moyen de ces signes demeure bien vivant. Le dépositaire du Registre d'eau doit fréquemment lire ces signes et écrire les titres nouveaux de propriété. Il fournit à chaque gérant de canal un relevé en chiffres des parts des ayants droit. Chaque propriétaire a le souci de commander le relevé chiffré de ses droits, qui lui est donné à ses frais, sur feuille séparée. Le gérant a lui-même pour l'aider dans sa charge un secrétaire qui doit tenir sur registre la comptabilité détaillée de la consommation d'eau par les usagers de chaque jour et de chaque nuit. Ces quelques indications font apparaître la fréquence d'usage de chiffres qui restent un instrument bien adapté au régime économique traditionnel dont vit ce petit monde enfermé dans sa palmeraie.

## BIBLIOGRAPHIE

- AYMO J., "La maison ghadamsi", *Trav. de l'Inst. de rec. sahar.*, t. XVII, 1958, p. 157-194.
- AYMO J., "Notes de sociologie et de linguistique sur Ghadamès", *Bull. de Liaison sahar.*, X, juin 1959, p. 247-249.
- AYMO J., "Les cris de Ghadamès", *Bull. de Liaison sahar.*, X, 33, p. 21-26, mars 1959.
- BASSET A., "A propos du parler berbère de Ghadamès", *Trav. de l'Inst. de Rech, sahar.*, III, 1945, p. 137-140.
- HANOTEAU M. A., *Lettre adressée à M. Reinaud par M. H.*, à la suite d'un article de M. Reinaud "sur le système primitif de la numération chez la race berbère", *Journ. Asiatique*, t. XII, p. 264-269 (article de Reinaud, ibidem, p. 107-114), août-sept. 1860.
- LANFRY J., *Ghadamès, étude linguistique et ethnographique*, I, F. D. B., Fort-National (Algérie), 1968.
- LANFRY J., art. "yessof, source artésienne principale de Ghadamès", *Extraits du Glossaire linguistique et ethnographique de Ghadamès*, t. II, F. D. B., Fort-National, n° 108, 1970 (IV) : "Les unités de mesure et le tour d'eau", p. 33-50.
- LARGEAU E., *Le Sahara, premier voyage d'exploration*, Paris, 1877.
- LEWICKI T., "Quelques textes inédits en vieux berbère, provenant d'une chronique ibadite anonyme", *Rev. des Et. Islamiques*, (1934-III).

MERCIER M., “Les idoles de Ghadamès”, *Rev. Afric.*, t. XCVII, n° 434, 1° trimestre 1953, p. 17-47.

MIRCHER, VATONNE et de POLIGNAC, *Mission de Ghadamès*, 1863.

MOTYLINSKI A. de C, *Le dialecte berbère de R'damès*, Paris, 1904.

VYSICHL W., “Das berberische Ziffernsystem von Ghadamès und sein Ursprung”, *R.S.O.*, t. XXVII, 1952, p. 81-83.

VYSICHL W., *Etude sur la langue de Ghadamès (Sahara)*, Genève-Afrique V/2, 1966, p. 248-260.

## INDEX

**Mots-clés** : Agriculture, Architecture, Commerce, Fezzan, Linguistique, Nomadisme, Sahara, Ville